

Voici comment M. Paul d'Ivoi apprécie, dans sa chronique du *Courrier de Paris*, un livre dont nous avons déjà rendu compte : *Lettres à M. Z. - L. sur la Botanique*, par M. Ch. de Franciosi. (En vente chez J. Rebourg, à Roubaix.)

« M. de Franciosi parle des fleurs comme il faut en parler : avec sentiment et avec esprit. Il apprend à les connaître et à les aimer; il admire leur beauté, il sait toutes leurs propriétés, il raconte leur histoire, leurs mœurs, leurs amours, leurs vertus, leur poésie, leur langage. Son livre est plein d'intérêt et écrit comme il convient à un tel livre : avec simplicité, avec naturel et avec grâce. »

On se rappelle le succès des courses de Valenciennes, lors de leur institution en 1857. L'administration municipale, celle des haras, le département, la compagnie d'Anzin ont pris part activement et de leurs deniers à cette noble et utile institution. Des souscripteurs nombreux se sont présentés, et la commission nommée pour diriger ces courses a fait grandement et généreusement son devoir. Pour la seconde fois elles vont avoir lieu les 7 et 8 août prochain. Un programme circonstancié vient d'être publié à cet effet, et tout nous fait augurer que les courses de 1858 vaudront au moins celles de 1857.

Les candidats appartenant aux arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Douai, qui désiraient entrer à l'École des Mines de Saint-Etienne, devront se présenter du 1<sup>er</sup> au 10 août de cette année, pour subir l'examen d'admission devant M. Bossey, ingénieur ordinaire des mines, demeurant à Lille, rue des Tours, N° 22.

L'heureuse impulsion donnée aux sapeurs-pompiers de l'arrondissement de Valenciennes par l'habile professeur de gymnastique, M. Desbœuf, porte ses fruits. Dimanche dernier, en présence de leurs collègues d'Hasnon et de leur professeur, les sapeurs-pompiers ont opéré le sauvetage de quatre hommes supposés en danger dans le grenier d'une maison avec étage, à l'aide d'une ceinture de cuir de l'invention de M. de la Condamine, colonel des sapeurs-pompiers de Paris, et du cordage dont toutes les pompes sont munies. Ces quatre hommes se sont sauvés l'un l'autre en moins de quatre minutes. Ce qu'il y a vraiment de remarquable dans ce nouveau moyen de sauvetage, c'est que le dernier homme, resté en danger, se sauve lui-même avec la même promptitude et la même sécurité, sans laisser derrière lui rien de son simple appareil. Il est à remarquer aussi que s'il y avait crainte de brûler le cordage en passant par une descente verticale devant des fenêtres en ignition, on peut amener les hommes d'un côté de la rue à l'autre par un sauvetage horizontal. Nous engageons vivement les sapeurs-pompiers à se tenir au courant d'un moyen si simple et si ingénieux. La ceinture de M. de la Condamine sera utile dans toutes les communes où il y a des maisons à étages, c'est-à-dire presque partout.

Les nouvelles récoltes des départements nous présentent partout les récoltes comme ayant une apparence magnifique et ne laissant rien à désirer.

Tous les blés épient en ce moment, et, grâce aux dernières pluies, donnent une satisfaction entière, ceux surtout des terrains humides pour

lesquels le temps a toujours été propice et qui n'ont jamais eu besoin d'eau.

Les seigles offrent une belle apparence; les avoines, que la gelée d'hiver, les chaleurs ensuite, semblaient avoir compromises, se sont bien refaites et donnent aujourd'hui beaucoup d'espoir; le rendement des foins est faible, et celui des trèfles médiocre; mais on a encore bien des oillettes et des camelines, à qui les dernières pluies ont rendu toute leur fraîcheur.

Les colzas, dont on doutait pour la fleur au début de la saison, semblent s'être aussi bien refaits; les tiges sur lesquelles la fleur a réussi sont chargées de côsses bien remplies; avec la continuation de ces chaleurs, on peut croire à la récolte, et à une récolte abondante, pour la fin du mois prochain.

Les pommes de terre sont partout bien plantées, et cette culture est devenue admirable sous l'influence bienfaisante des pluies dernières.

L'Académie de Lyon vient d'avoir une très-bonne pensée. Elle offre un prix de 1,200 fr. à celui qui lui indiquera les moyens les plus efficaces pour élever le salaire des femmes au niveau de celui des hommes, lorsqu'il y aura égalité de travail, et leur ouvrir de nouvelles carrières en remplaçant celles qui leur ont été successivement enlevées par la transformation des usages et des mœurs.

La tonte des moutons, qui vient de se terminer dans toutes les bergeries de France, produit plus de 50,000,000 de kilogr. de laines fines, moyennes et communes.

Marché aux grains de mercredi : Baisse moyenne de 65 c. à l'hect.

Le Comice agricole de Lille rappelle que les agents agricoles, sans distinction, qui désirent concourir pour l'obtention des récompenses proposées par son programme, doivent adresser, avant le 15 juillet prochain, leur demande au secrétaire-adjoint, rue Royale, 81.

Pour être admis à concourir, les certificats doivent indiquer le genre et la durée des services dans la même exploitation; porter la signature de deux membres du Comice, attestant, sous sa responsabilité, l'exactitude des faits mentionnés par les concurrents.

La Faculté des Sciences ouvrira à Lille, le mardi 20 juillet 1858, à huit heures du matin, dans une des salles de son local, rue des Fleurs, sa troisième session d'examen de l'année scolaire 1857-1858 pour la collation du grade de bachelier.

Les épreuves auront lieu conformément au règlement du 7 août 1857 et à l'arrêté ministériel du 17 du même mois.

Les candidats devront déposer ou faire parvenir au Secrétariat de l'Académie du 1<sup>er</sup> au 15 juillet :

1<sup>o</sup> Leur acte de naissance dûment légalisé, constatant qu'ils sont âgés de seize ans accomplis, et, s'il y a lieu, une dispense d'âge émanant de M. le ministre de l'instruction publique;

2<sup>o</sup> Une demande écrite en entier de leur main et formulée conformément au règlement du 7 août 1857. Si le candidat est mineur, sa demande devra être revêtue du consentement de son père ou de celui de son tuteur. Les signatures seront légalisées.

Le registre d'inscriptions sera clos le jeudi 15 juillet, à six heures du soir.

L'inscription n'étant définitive qu'autant que

les droits ont été consignés, les candidats sont invités à en faire le versement le 15 juillet, au plus tard, entre les mains de M. le secrétaire de la Faculté, qui les informera aussitôt du jour où leur examen aura lieu. — Le montant des droits est de 402 fr. 35 c.

Le candidat qui, sans excuse valable et jugée telle par la Faculté, ne répondrait pas à l'appel de son nom le jour qui lui aura été indiqué, perdrait le montant des droits d'examen. (Art. 3 du décret du 22 août 1854, et art. 9 du règlement du 7 août 1857).

Les candidats pourvus du diplôme de bachelier ès-lettres sont dispensés de répondre sur la partie littéraire.

#### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

##### NAISSANCES.

Du 1<sup>er</sup> au 15 juin, 33 garçons, 36 filles.

##### MARIAGES.

Du 7 juin. — Pierre Vandevyvere, ouvrier ferrassier, et Marie Yabost, journalière. — Ch. Vankemseke, marchand de beurre, et Victoire Vanquiekelberge, journalière. — Jean Ghesquière, fleur, et Marie Delattre, journalière. — Léopold Hooreman, fleur, et Marie Bondry, journalière. — Amand Flipo, négociant, et Elisa Leconte, sans profession.

Du 8. — Claude Jacquot, employé des douanes, et Pauline Parsy, sans profession.

Du 14. — Joseph Monbel, emballer, et Adèle Glorieux, journalière. — Fidèle Parmentier, journalier, et Henriette Minnaert, journalière. — Edouard Vandenhautte, serrurier mécanicien, et Marie Descheemacker, ménagère. — Marcel Laman, contre-maître de tissage, et Marie Montaux, lingère.

Du 15. — Louis Dutilleul, march. cabaretier, et Louise Warlemont, cuisinière. — Emile Tison, marchand corroyeur, et Elvire Mathon, sans profession.

##### DÉCÈS.

Du 1<sup>er</sup> juin. — Scévola Prus, 60 ans, journalier, hospice. — Sophie Beuque, 37 ans, ménagère, épouse de Ch. Parent, rue de l'Épidémie. — Eloi Deneux, 48 ans, déboureur, quai du Canal.

Du 3. — Théodore Bodeux, 48 ans, journalier, hôpital. — Louis Willem, 33 ans, tisserand, Bas-Fontenoy. — Pierre Tahon, 41 ans, plafonneur, rue St-Pierre.

Du 4. — Julien Bonte, 38 ans, rentier, rue Latérale.

Du 5. — Louis Duthoit, 62 ans, tisserand, Fosse-aux-Chênes. — Adèle Carpentier, 44 ans, rue Nationale. — Pierre Leruste, 57 ans, journalier.

Du 8. — Auguste Deschamps, 77 ans, rentier, rue Nationale.

Du 9. — Albertine Benne, 58 ans, ménagère, veuve de Romain Barbieux, hôpital.

Du 10. — Antoine Hollebeke, 62 ans, contre-maître, route de Mouvaux. — Thérèse Lefebvre, 59 ans, ménagère, épouse d'Antoine Bruolot, rue du Fort.

Du 11. — Julie Lepers, 34 ans, ménagère, ép. de J.-B. Cochetoux, Tillent.

Du 12. — Désiré Leclercq, 40 ans, tisserand, chemin de l'Hommelet. — Lucie Lehair, 29 ans, journalier, hôpital.

Du 13. — Juliette Niveste, 30 ans, ménagère, épouse de J.-B. Desobril, hôpital. — Séraphine Cateau, 71 ans, journalière, hôpital.

Du 14. — Jean Vancalster, 47 ans, cabaretier, rue du Fresnoy. — Louis Behague, 37 ans, contre-maître de tissage, rue de l'Alouette.

Du 15. — Joseph Bailleul, 23 ans, journalier, pont du Galon-d'Eau. Plus 17 garçons et 19 filles, décédés au-dessous de l'âge de 7 ans.

#### FAITS DIVERS.

— On annonce le mariage de M. Emile Erlanger, banquier et consul de Grèce à Paris, avec M<sup>lle</sup> Odette Laffitte, fille de M. Charles Laffitte et d'Anna Cunningham.

L'illustration des Laffitte n'est pas ancienne, mais le premier qui fit sortir cette famille de l'obscurité, Jacques Laffitte, se plaça haut dans l'estime de son pays; nous croyons devoir rappeler ici son meilleur titre de noblesse, en citant ce passage du *Dictionnaire historique* :

« Lors de la seconde capitulation de Paris, en juillet 1815, le trésor public ne pouvant fournir aux frais de la retraite de l'armée française sur la Loire, il fallait ou s'exposer aux plus grands malheurs en n'exécutant pas les traités, ou ruiner le crédit et la fortune publique, en puisant de force dans les fonds de la Banque.

« M. Laffitte ne balança pas à tirer de sa propre caisse une somme de deux millions, pour la verser dans les mains du ministre Mollien, et il sauva ainsi la capitale. »

M. Oscar de Vallée, avocat général à la cour impériale de Paris, épouse M<sup>lle</sup> Sarah Pankoucke, fille de M. Ernest Pankoucke.

Le comte Rasponi, dont la mère est une princesse Murat, épouse la princesse Constance Ghika. La mère de la princesse Ghika, la princesse Marie Vucaresko, après la mort de son premier mari, le prince Ghika, a épousé le prince Bibesko, l'ancien hospodar de Valachie.

— L'institution des Frères de la Doctrine chrétienne a, depuis quelques années, des succursales en Grèce et vient de recevoir des magistrats de Syra un éclatant hommage. Ces magistrats ont écrit au supérieur à Paris, le priant d'envoyer en Grèce six nouveaux frères, pour fonder une école destinée à donner la première éducation aux enfants pauvres. Nul doute que cette prière ne soit écoutée.

— Un vol d'une audace extrême a été commis au préjudice de M. de Sannois. Parti pour un voyage en Allemagne, il avait laissé à la garde de son jardinier-chef son château, situé près de Magny (Seine-et-Marne). Un individu, costumé en ouvrier ébéniste, se présenta avec une voiture en disant qu'il venait de la part du sieur Leclerc, marchand de meubles, son patron, pour prendre les meubles afin de les revendre, ainsi que M. le baron en avait donné l'ordre.

Le sieur Leclerc était en effet l'ébéniste ordinaire de M. de Sannois, et le jardinier eut une telle confiance qu'il aida le prétendu ouvrier à charger sur sa voiture les plus beaux meubles. Quelques jours plus tard, ces meubles étaient dispersés et vendus à des prix infimes à différents brocanteurs. Deux de ces derniers ont été arrêtés sous l'inculpation de recel, mais l'auteur du vol n'a pas encore été retrouvé.

— Voici quelques détails sur un épouvantable crime qui a été commis dans la commune de Plasnes, le 12 de ce mois, auprès de la route impériale de Paris à Cherbourg et du chemin Cauchet :

« La nommée Alloume, jeune et jolie fille de quinze ans, très-forte pour son âge, était à travailler, vers sept heures du soir, dans les champs. Sa tante, qui l'avait quittée il y avait à peine une heure, ne la voyant pas revenir, alla pour la chercher craignant qu'il ne lui fût arrivé

naufrage de bonne heure d'un passe-port pour ce voyage, et d'aplanir un peu les rudes sentiers que l'âge nous réserve fatalement. Je suis pour quelques années encore le « Tourbillon » mais quand les roses et les lis de mes jours seront fanés, je veux porter la croix de l'Ordre de la Vertu, et j'en deviendrai un membre très-rigide.

Elle poussèrent toutes deux un éclat de rire, aussi gai, aussi naïf que le chant des alouettes et la voix des enfants. Puis le « Tourbillon » de reprendre une mine sérieuse et pathétique et de dire :

— Ne mérité-je pas la décoration de l'Ordre de la Vertu? N'est-ce pas à moi qu'est réservée la grande mission de rapprocher les cœurs de deux époux, et de resserrer de mes faibles, mais jolies mains, des liens formés par Dieu même? Ne vais-je pas, comme une prêtresse de Vesta, bénir l'union sacrée de deux princes? Je vous le répète donc, obtenez que je devienne une des premières dignitaires de cet ordre, ou je n'accepte pas le rôle qui m'est offert.

— Je vous garantis que votre fantaisie sera satisfaite, répondit très-sérieusement madame de Brandt.

— Pardon, chère amie, mais cela ne me suffit point! Je demande que l'impératrice m'assure elle-même, par un billet autographe, que cet ordre sera institué, et que j'en deviendrai membre. Si l'auguste souveraine veut bien ajouter quelques mots d'affection, d'estime et de considération pour moi, cela ne pourra pas nuire.

— Je communiquerai dès aujourd'hui vos conditions à Berlin, d'où un courrier les portera sur-le-champ à l'impératrice; nul doute qu'elles ne soient pas acceptées.

— Bien! nous voilà d'accord, et il ne manque plus que la chose principale, dit madame de Morien avec un malin sourire, c'est-à-dire que vos suppositions se réalisent, et que je sois, en effet, pour le prince royal, un peu plus que le « Tourbillon », que la jolie Morien, que la musique turque qu'il fait jouer quand il est de bonne humeur; en un mot, qu'il m'aime réellement. Il me lait la cour, il est vrai; il me sers quelquefois la main à la débouche; il me glisse à l'oreille quelques mots tendres. Mais voilà tout; là s'arrête le roman de mon amour.

— Non, non, ce n'est pas tout! s'écria madame de Brandt, le regard triomphant. Puis elle tira de son sein une lettre cachetée, et ajouta, en la présentant à son amie : Prenez ce billet, c'est un nouveau chapitre de votre roman.

— Il n'a point d'adresse, dit en souriant madame de Morien. Pour qui est-il donc?

— Pour vous.

— Non, il est pour moi! s'écria-t-elle soudain derrière elle, et une main rapide comme l'éclair arracha le papier à madame de Morien.

— La lettre est à moi! je la tiens! poursuivait gaiement la petite Louise de Schwerin, car c'était elle, qui s'était glissée inaperçue jusqu'au-dessus des deux dames.

— Elle est à moi! elle m'appartient! répéta-t-elle avec un rire joyeux, en sautant devant les deux amies, pâles d'effroi. Qui ose prétendre que ce billet sans adresse ne m'est pas destiné? — Louise, rendez-le moi! dit madame de Morien d'une voix tremblante et anxieuse. Mais Louise prenait plaisir à tourmenter et à effrayer un peu sa belle amie, qui la traitait encore comme une enfant et se moquait toujours d'elle quand elle parlait de son cœur. Elle voulait donc se venger, et elle usait des privilèges

d'une enfant, dont elle déployait la pétulance. « Prenez la lettre si vous pouvez l'atteindre! s'écria-t-elle en l'agitant au-dessus de sa tête comme un drapeau et en bouffissant comme une gazelle. Prenez-la donc!

Madame de Morien se précipita à sa poursuite, et alors s'engagea une chasse animée, encouragée par les rires joyeux des dames, qui contemplanter cette scène avec un vif intérêt. Et, en effet, elles offraient un spectacle ravissant, ces deux belles personnes, légères comme Atalante, le regard brillant, les joues enflammées, les lèvres souriantes, les cheveux au vent.

Louise conservait toujours l'avantage; elle sautillait encore, riant et poussant des cris joyeux, que déjà le beau « Tourbillon » commençait à se fatiguer.

— Cette lettre est à moi, et personne ne me l'arrachera! répétait-elle avec espièglerie.

Mais madame de Morien, à qui l'anxiété donnait des ailes, fit un effort désespéré et s'élança avec la rapidité d'une flèche. Déjà elle était tout près de Louise, déjà celle-ci sentait sur ses joues un souffle brûlant, déjà elle voyait un bras s'étendre vers la lettre, lorsqu'une porte s'ouvrit tout-à-coup derrière elle et que la princesse royale parut.

La petite demoiselle d'honneur tomba à ses pieds en riant, et lui dit, tout essoufflée : — Altesse Royale, sauvez-moi!

À la vue de la princesse, madame de Morien s'était arrêtée, hors d'haleine, plus encore de crainte et d'effroi que de fatigue.

petite Louise? demanda la princesse royale, en se penchant avec un sourire vers mademoiselle de Schwerin.

Louise se tut un moment. Elle sentait que la princesse la gronderait de son espièglerie, et elle ne voulait point être de nouveau traitée comme une enfant en présence de la cour. Prenant donc aussitôt son parti, elle résolut de soutenir son assertion, de persister à dire que la lettre lui était adressée.

— Madame de Morien voulait m'arracher un billet qui m'appartient, répondit-elle en lançant un regard provocateur.

— J'espère que Votre Altesse Royale connaît trop bien cette enfant mutine pour ajouter foi à ses paroles, dit évasivement madame de Morien, n'osant revendiquer la lettre comme sa propriété.

— Enfant! elle me traite encore d'enfant! grommela Louise, ne se possédant plus de colère et fermement résolue à pousser jusqu'au bout cette scène, qui n'avait d'abord été qu'une plaisanterie, et à se venger de madame de Morien en la compromettant.

— Ainsi cette lettre n'est pas pour Louise? demanda la princesse à madame de Morien.

— Non, Altesse Royale.

— Elle est pour moi! répéta Louise. La voici, et Votre Altesse peut s'en convaincre en jetant les yeux sur l'adresse.

— Mais cette lettre n'en porte pas! dit la princesse avec surprise.

— Et néanmoins madame de Morien prétend qu'elle lui est adressée! s'écria malicieusement Louise.

— Et cela n'empêche pas mademoiselle de Schwerin de soutenir qu'elle lui appartient! reprit madame de Morien.